

PROCES VERBAL N°29 DES COMPETITIONS JEUNES

Réunion du : Jeudi 26.03.2026

A : 14H00

Président de séance : Mr Stéphane BROCCQ (en visio)

Présents : MME Claire MANTOUX. MRS. Michel UDOVICIC. Abde EL KHALFIOUI Anthony MARIOTTI, Youri CHERRAD

Absent excusé : Mr Jean-Marie TASTEVIN.

Vu l'absence de MR Denis LASGOUTE, Président de la Commission, les Membres présents nomment MR Stéphane BROCCQ pour exercer la fonction de Présidente et secrétaire pour la séance du jour.

Toutes correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte officielle du club (numéro d'affiliation@occitanie.fr). Seuls les courriels avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (cf article 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le PV N°28 du 19.03.2026.

REPORT DE MATCHES

U15D2 POULE A

La rencontre ENT REDESSAN 3 MOULINS/MARGUERITES du 22.03.26 est reportée au 05.04.2026 à 10H00 sur les installations de REDESSAN.

U15D3 POULE A

La rencontre CAVILLARGUES CHUSCLAN LAUDUN 2/PUJAUT du 22.03.26 est reportée au dimanche 29.03.2026 à 10H00 sur les installations de LAUDUN L'ARDOISE

U17D3 POULE A

La rencontre OL FOURQUES/ESPERANCE NIMES du 29.03.26 est reportée au dimanche 5.04.26 à 10h sur les installations de Fourques.

N. ESPERANCE est qualifiée en COUPE GARD LOZERE U17 contre N. GAZELEC le 28.03.2026.

La rencontre UCHAUD/MARGUERITES du 22.03.26 est reportée au mercredi 8.04.26 à 19h sur les installations de UCHAUD.

U17 D3 POULE B

La rencontre CAVILL CHUSCLAN LAUDUN/SEDISUD du 22.03.26 est reportée au dimanche 5.04.26 sur les installations de Cavill Chusclan Laudun.

RETOUR CSR (POUR INFORMATIONS)

U19 D1 POULE B

Pour la rencontre GARONS/FC LANGLADE du 21.03.2026

Dit match perdu par forfait de l'équipe de FC LANGLADE pour en reporter le bénéfice à l'équipe de US GARONS sur le score de 3/0 ;



U19 D1 POULE A

Pour la rencontre MOUSSAC/SUMENE du 21.03.026

Dit match perdu par forfait de l'équipe de MOUSSAC pour en reporter le bénéfice à l'équipe de SUMENE sur le score de 3/0.

U17 D2

Pour la rencontre SAUVETERRE/AEC ST GILLES du 22.03.026

Dit match perdu par forfait de l'équipe de AEC St Gilles pour en reporter le bénéfice à l'équipe de SAUVETERRE sur le score de 3/0.

U17 D3 POULE B

Pour la rencontre CAVILL CHUSCLAN LAUDUN/SEDISUD du 22.03.26

Dit match a rejouer.

U17 D3 POULE B

Pour la rencontre ST PAULET/RIBAUTE LES TAVERNES

Dit match perdu par pénalité à l'équipe de RIBAUTE LES TAVERNES pour en reporter le bénéfice à l'équipe de ST PAULET sur le score de 3/0.

U15 D1

Pour la rencontre OL ALES 2/N.CHEMIN BAS du 22.03.026

Dit match perdu par forfait de l'équipe de N.CHEMIN BAS pour en reporter le bénéfice à l'équipe de OL ALES 2 sur le score de 3/0

U15 D3 POULE B

Pour la rencontre ST LAURENT LES ARBRES/QUISSAC du 22.03.026

Dit match perdu par forfait de l'équipe de QUISSAC pour en reporter le bénéfice à l'équipe de ST LAURENT LES ARBRES sur le score de 3/0 ;

U14 TERRITOIRE

Pour la rencontre UCHAUD/MARGUERITTES du 22.03.26

Dit match perdu par forfait à l'équipe de UCHAUD pour en reporter le bénéfice à l'équipe de MARGUERITTES sur le score de 3/0.

INFORMATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE PRESIDENT DE SEANCE,



MR STEPHANE BROCCQ

SECRETAIRE DE SEANCE,



MME CLAIRE MANTOUX

